



KPMG SA
1 rue de l'hôpital de siège
59300 Valenciennes

Association CAO 59 Sud

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Association CAO 59 Sud
10 rue Jean Bonmarché - 59300 VALENCIENNES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
1 rue de l'hôpital de siège
59300 Valenciennes

Association CAO 59 Sud

10 rue Jean Bonmarché - 59300 VALENCIENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'Association CAO 59 Sud,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CAO 59 Sud relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valenciennes, le 28 mai 2026

KPMG SA

Alicia Ziolkowski

Associée

A C T I F		Arrêté au 31/12/2025		31/12/2024
		Durée 12 mois		12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
Frais d'établissement				
TOTAL I				
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Immobilisations incorporelles en cours,avances et acomptes				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	3 676,22	-1 913,28	1 762,94	278,38
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	54 250,34	-42 861,98	11 388,36	13 940,74
Installations techniques matériel et outillage industriel	13 252,81	-8 373,43	4 879,38	6 772,70
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	81 562,82	-75 975,52	5 587,30	7 270,52
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations Financières	7 572,80		7 572,80	7 572,80
TOTAL II		160 314,99	-129 124,21	31 190,78
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL III				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	224 330,02		224 330,02	121 179,16
Charges constatées d'avance	28 685,77		28 685,77	26 244,27
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	922 649,03		922 649,03	891 974,73
TOTAL IV		1 175 664,82	1 175 664,82	1 039 398,16
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL V				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL VI				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VII				
TOTAL GENERAL		1 335 979,81	-129 124,21	1 206 855,60
				1 075 233,30

20/05/2026 14:25:34 Edition du bilan v.1.2

Compte de résultat

SIAO 59 SUD VALENCIENNES

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	225,00	0,01	255,00	0,01	-30,00	-11,76
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de prestations de services	6 299,88	0,26	4 419,96	0,19	1 879,92	42,53
-dont parrainages						
Ventes de biens et services	6 299,88	0,26	4 419,96	0,19	1 879,92	42,53
Concours publics et subvt° exploitation	2 411 781,37	100,00	2 288 351,98	100,00	123 429,39	5,39
Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	2 411 781,37	100,00	2 288 351,98	100,00	123 429,39	5,39
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	4 351,00	0,18	18 845,76	0,82	-14 494,76	-76,91
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	18 168,88	0,75	54 120,56	2,37	-35 951,68	-66,43
Autres produits	45 052,31	1,87	22 701,54	0,99	22 350,77	98,45
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	2 485 878,44	103,07	2 388 694,80	104,38	97 183,64	4,07
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	671 673,12	27,85	616 975,37	26,96	54 697,75	8,87
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	120 750,84	5,01	119 071,19	5,20	1 679,65	1,41
Salaires	1 168 501,91	48,45	1 135 742,60	49,63	32 759,31	2,88
Cotisations sociales	465 691,58	19,31	476 165,40	20,81	-10 473,82	-2,20
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	8 017,26	0,33	6 603,72	0,29	1 413,54	21,41
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations cédées						
Report en fonds dédiés	33 092,06	1,37			33 092,06	
Autres charges	30,00	0,00	3,92	0,00	26,08	665,31
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	2 467 756,77	102,32	2 354 562,20	102,89	113 194,57	4,81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 121,67	0,75	34 132,60	1,49	-16 010,93	-46,91
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé	8 621,10	0,36	8 456,64	0,37	164,46	1,94
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	8 621,10	0,36	8 456,64	0,37	164,46	1,94
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV						
RESULTATS FINANCIERS	8 621,10	0,36	8 456,64	0,37	164,46	1,94
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	26 742,77	1,11	42 589,24	1,86	-15 846,47	-37,21
Produits exceptionnels			478,63	0,02	-478,63	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			478,63	0,02	-478,63	-100,00
Charges exceptionnelles			700,00	0,03	-700,00	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			700,00	0,03	-700,00	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-221,37	-0,01	221,37	-100,00
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices						
TOTAL VIII						
PRODUITS	2 494 499,54	103,43	2 397 630,07	104,78	96 869,47	4,04
CHARGES	2 467 756,77	102,32	2 355 262,20	102,92	112 494,57	4,78

Compte de résultat

SIAO 59 SUD VALENCIENNES

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Arrêté au :						
31/12/2025			31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
EXCÉDENT OU DÉFICIT	26 742,77	1,11	42 367,87	1,85	-15 625,10	-36,88
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

SIAO 59 SUD VALENCIENNES

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						



ASSOCIATION CAO 59 SUD

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Exercice du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Le total du bilan avant répartition s'élève à	1 206 855,60 €
Le résultat de l'exercice s'élève à	+ 26 742,77 €

*Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêté **le 21 Mai 2026** par le Conseil d'Administration de l'Association.*

Table des matières

1. Objet social	2
2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	2
3. Description des moyens mis en œuvre	2
4. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture.....	2
5. Principes et méthodes comptables	3
6. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
7. Autres informations	8

1. Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Assurer la veille sociale et la cohérence des réponses en direction des personnes en situations d'errance et en difficultés sociales, de l'urgence sociale à l'accès au logement au logement. A ce titre, l'Association anime le partenariat nécessaire pour atteindre ses objectifs sur les arrondissements d'Avesnes sur Helpe, de Cambrai, de Douai et de Valenciennes.

Elle fait également fonction d'observatoire de l'errance

Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixés différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi :

- SIAO, relais du 115
- Passage
- Bagagerie
- Hébergement Hôtel
- Maison d'arrêt
- Maraudes Douai et Valenciennes
- Intervenant sociaux en Commissariat et Gendarmerie-
- Réfèrent sortant de détention

Ces activités sont exercées auprès de l'ensemble du territoire National.

3. Description des moyens mis en œuvre

Nous disposons d'un siège social à Valenciennes

L'effectif global au 31/12/2025 est de 40 personnes (4 CDD et 4 contrats d'apprentissages), soit un total de 39,57 ETP pour 4 Cadres.

4. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

5. Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de l'association ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du code l'action sociale et des familles, aux dispositions spécifiques applicables du règlement 2018-06 et à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2022-06 applicable au 1er janvier 2025.

5.2 Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, notre association a appliqué pour la première fois le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable imposé par un changement de réglementation au sens des articles 122-1 et 831-3 du Plan Comptable Général. Ce changement est appliqué de manière prospective.

- Les principales modifications concernent :
la nouvelle définition du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la création / modification de comptes du plan comptable général ;
- l'introduction de nouveaux modèles de bilans, comptes de résultat et tableaux normés en annexe.

Conformément à l'article 27 du règlement, les postes de N-1 ont été reclassés uniquement aux fins de présentation, afin de permettre leur comparabilité avec les nouveaux modèles. Aucun retraitement n'a été effectué sur le résultat exceptionnel ni sur les transferts de charges de l'exercice N-1.

L'application du règlement ANC n°2022-06 génère les impacts suivants sur les postes du bilan et du compte de résultat de l'exercice N.

TABEAU DE RECLASSEMENT DES POSTES N (PRÉSENTATION SELON ANC 2022-06)

Poste concerné (ancien modèle)	Montant N selon ancien format	Reclassement requis au titre du règlement	Poste d'arrivée dans le nouveau modèle (intitulé complet)	Montant après reclassement
Transferts de charges	24 850.98	Reclassés selon la nature de l'opération	Salaires	-24 850.98
Charges constatées d'avance	28 685.77	Présentées en "Créances – Charges constatées d'avance"	Actif circulant – Créances	28 685.77

6. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

6.1 ACTIF

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles ou corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

6.1.1 Tableau de variation des immobilisations

Confère tableau ci-joint

6.1.2 Tableau de variation des amortissements

Confère tableau ci-joint

6.1.3 Méthode d'amortissement

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

- Logiciel informatique : 1 an,
- Matériel et Outillage : 3 & 5 ans,
- Matériel de bureau : 3 ans,
- Matériel informatique : 3 ans,
- Mobilier de bureau : 5 ans.

6.1.4 Immobilisations Financières

Elles sont constituées de dépôts et cautionnements des locaux :

SA GONEZ (Caution)	2 152.80 €
Mr Mme FARASSE (Caution Cambrai)	2 000.00 €
Gestion Value (Caution Maubeuge)	1 100.00 €
Mme MEYNIER (Caution Maubeuge)	360.00 €
SCI GONEZ (Caution bureau direction)	960.00 €
SCI GONEZ (Caution bureau administratif)	1000.00€
TOTAL	7 572.80 €

6.1.5 Créances

Elles sont constituées de produits à recevoir pour un montant de subvention à recevoir pour 200 535,60€ (Subvention SNCF, Subvention EMR, ISCG, DDTM, Ministère Justice, FIPDR).

Confère tableau ci-joint

6.2 NOTES sur le BILAN PASSIF

6.2.1 Fonds associatifs

Variation des fonds propres	Soldes à l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Soldes à la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves pour projet de l'entité	201 307,86	65 137,95			266 445,81
Report à nouveau	22 770,08			-22 770,08	0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	42 367,87	-42 367,87	26 742,77		26 742,77
Situation nette	266 445,81	22 770,08	26 742,77	-22 770,08	293 188,58
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	266 445,81	22 770,08	26 742,77	-22 770,08	293 188,58

Le résultat 2024 a été affecté conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 20 Mai 2025. Les sommes figurant en report à nouveau ont été reclassées en réserves pour projet de l'entité, conformément aux procès-verbaux des assemblées générales des exercices précédents.

6.2.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

VARIATION DES FONDS DEDES ISSUS DE		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORT S	UTILISATIONS		TRANSFERT S	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	Action Nuitées d'Hôtel BOP 177	33767		18169			15598	15598
	Action Nuitées d'Hôtel BOP 303	305	14412				14717	305
	Action ISCG	49473					49473	49473
	Maraudes Douai et Valenciennes	0	7719				7719	
	SIAO	0	10960				10960	
Contributions financières d'autres organismes								
Ressources liées à la générosité du public								
TOTAL		83545	33091	18169	0	0	98467	65376

6.2.3 Provisions

Un tableau des provisions est présenté en annexe ci jointe.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes, L'association provisionne ses engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite de ses salariés.

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Taux d'évolution des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 4,20%
- Age de départ à la retraite présumé : 64 ans,

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover des statistiques propres soit un taux de 16 %.

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

6.2.4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Equivalent temps plein
Directeur	1	1
Chef de service pole éducatif	2	2
Chef de service pole administratif, comptable et RH	1	1
Technicien qualifié	1	1
Educateur spécialisé	15	15
Assistante Sociale	0	0
Secrétaire	2	2
Animateur social	4	4
Travailleur social	3	3
Agent administratif	2	1.71
Standardiste	1	0.86
Moniteur éducateur diplômé	5	5
Conseillère en Economie Sociale et Familiale	3	3
Total	40	39.57

6.2.5 Produits constatés d'avance

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance »

L'association a perçu 150 000 € d'avance sur sa subvention SIAO 2026, 60 000€ d'avance sur sa subvention Hotell77 2026. Le reste des produits constatés d'avance sont pour les subventions : ISCG (CAVM, CAPH, FIPDR et DEPARTEMENT) ainsi que l'action FNAVDL.

6.2.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31/12/2025 correspondent principalement à des contrats d'assurances, de maintenance et de locations couvrant l'exercice 2026. Elles comprennent notamment des primes d'assurances multirisques, flotte automobile, contrats de photocopieur ainsi que des loyers. Le montant total des charges constatées d'avance s'élève à 28 685,77 €.

6.2.7 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Confère tableau ci-joint

6.2.8 Compte de résultat

Les produits d'exploitation sont essentiellement constitués de subvention d'exploitation pour un montant de 2411 K€.

7. Autres informations

7.1 Information selon l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006

L'information prévue en application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, concernant le montant des rémunérations et avantages en nature versée aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

7.2 Engagements hors bilan

Néant.

7.3 Contribution volontaires en nature :

L'association n'a pas bénéficié de contributions en nature lors de l'exercice 2025.

7.4 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Etat	Collectivités territoriales	Département	Autres
Concours publics				
Subvention d'exploitation	2 044 438,03 €	106 166,66 €	209 245,32 €	51 931,36 €
Subvention d'investissement				

Immobilisations

SIAO 59 SUD VALENCIENNES

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d' immobilisations incorporelles	1 762.22		1 914.00
Immobilisations incorporelles	1 762.22		1 914.00
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	54 250.34		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 252.81		
Install générales, agenc. et aménag. divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 103.92		1 458.90
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	147 607.07		1 458.90
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	7 572.80		
Immobilisations financières	7 572.80		
Total Général	156 942.09		3 372.90

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d' immobilisations incorporelles			3 676.22	
Immobilisations incorporelles			3 676.22	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			54 250.34	
Installations techniques, matériel et outillage industriel			13 252.81	
Install générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			81 562.82	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles			149 065.97	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			7 572.80	
Immobilisations financières			7 572.80	
Total Général			160 314.99	

Amortissements

SIAO 59 SUD VALENCIENNES

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d' immobilisations incorporelles	1 483.84	429.44		1 913.28
Immobilisations incorporelles	1 483.84	429.44		1 913.28
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	40 309.60	2 552.38		42 861.98
Installations techniques, matériel et outillage	6 480.11	1 893.32		8 373.43
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	72 833.40	3 142.12		75 975.52
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	119 623.11	7 587.82		127 210.93
Total Général	121 106.95	8 017.26		129 124.21

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d' immobilisations incorporelles	429.44				
Immobilisations incorporelles	429.44				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements	2 552.38				
Installations techniques, matériel et outillage	1 893.32				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 142.12				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	7 587.82				
Total Général	8 017.26				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et Dettes

SIAO 59 SUD VALENCIENNES

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 572.80		7 572.80
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés	24.11	24.11	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	200 535.60	200 535.60	
Groupes et associés			
Débiteurs divers	26 151.57	26 151.57	
Charges constatées d'avance	28 685.77	28 685.77	
Total général	262 969.85	255 397.05	7 572.80
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	-0.10	-0.10		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	90 489.05	90 489.05		
Personnel et comptes rattachés	98 355.65	98 355.65		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 584.49	121 584.49		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	11 607.75	11 607.75		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	12 068.71	12 068.71		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	464 198.46	464 198.46		
Total général	798 304.01	798 304.01		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

Provisions

SIAO 59 SUD VALENCIENNES

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	23 627.00		4 351.00	19 276.00
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges	23 627.00		4 351.00	19 276.00
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation				
Total Général	23 627.00		4 351.00	19 276.00
Dotations et reprises d'exploitation			4 351.00	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				